



ADRESSE AU DIRECTEUR GENERAL DES IMPOTS

Monsieur le Directeur Général,

Nous venons de prendre connaissance du projet de mutations du mouvement général de la catégorie C au 1^{er} septembre 2007.

Nous constatons que ce projet est le plus mauvais mouvement de mutations que vos services aient élaboré. Il est pire que le mouvement complémentaire au 1^{er} janvier 2007. Le taux de satisfaction est cette année, une fois les réorganisations déduites, le plus faible jamais connu.

Ce mouvement est bloqué pour de très nombreux agents car 77 directions sont fermées à toutes mutations (54 au mouvement général 2006), 55 directions sont déficitaires et ce n'est pas le faible nombre de stagiaires prévus dans quelques semaines qui va rétablir la situation des effectifs.

Les suppressions d'emplois de catégorie C depuis 5 ans (plus de 5000), n'ont fait qu'aggraver les conditions de vie et de travail des agents et le fonctionnement des services et la situation ne va pas aller en s'améliorant avec le volume de suppressions d'emplois prévues pour 2008.

Le projet de mouvement présenté conduit à faire payer aux directions déficitaires votre politique générale de gestion de l'emploi de la catégorie C.

A plusieurs reprises les agents se sont exprimés fortement à travers des actions sur cette question et le projet présenté ne fera qu'aggraver leur sentiment d'injustice. Les agents sont touchés de plein fouet dans leurs vies personnelles. Ils se retrouvent dans des situations familiales et financières de plus en plus difficiles voire dramatiques.

Chacun reconnaît aujourd'hui, même vos directeurs, qu'il faudrait réimplanter des postes de catégorie C pour prendre en compte les évolutions de la DGI et arrêter les suppressions d'emplois.

Nous vous demandons donc de revenir sur ce projet car de nombreuses directions sont dans des situations très tendues au niveau de l'emploi. Une des solutions est le recrutement de la totalité des lauréats inscrits sur la liste complémentaire du concours d'ACA stagiaires 2007.

Avant d'aborder les travaux de la CAP, nous sollicitons une audience pour le jeudi 26 avril afin que vous apportiez les réponses utiles aux milliers d'agents qui ont sollicité leur mutation.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire en notre parfaite considération.

Les secrétaires généraux des organisations syndicales de la DGI

le 19 avril 2007